

billet de la direction

de l'Unité de formation professionnelle du Ceras

Madame, Monsieur, Chère lectrice, cher lecteur,

Les quatre antennes de l'Unité de formation professionnelle du Ceras (UF) fonctionnent toujours à un rythme soutenu, leurs responsables, les formateurs, formatrices ergothérapeutes, enseignants et autres intervenants jonglant de belle manière entre l'accompagnement des élèves en phase d'orientation, et les nombreuses recherches de stages qui en découlent, le soutien octroyé aux apprentis AFP et CFC, avec leurs problématiques parfois très complexes, et les cours enseignés aux apprentis en formation pratique (cette dernière catégorie étant en très petit nombre). À ce travail, il faut ajouter les stages d'admissions (deux semaines) qui s'enchaînent quasi sans discontinuer depuis fin novembre jusqu'à mi-mai de chaque année scolaire.

Cette diversité au quotidien implique un engagement conséquent de chacun. L'UF, au travers des valeurs qu'elle véhicule et du travail réalisé, continue d'être reconnue et très appréciée par les différents acteurs du réseau de la formation. Ce point est essentiel et doit guider chacun des collaborateurs, malgré la charge de travail qu'elle nécessite.

La conjoncture économique morose, bien que des signes d'embellissement soient signalés dans les médias ces dernières semaines (notamment en horlogerie), mais aussi le niveau d'exigences basé sur la performance et l'efficacité à outrance de notre société complexifient le démarrage de places d'apprentissage et même de stages. De plus, de nombreuses entreprises effectuent le recrutement de candidats très tôt (parfois jusqu'à un an ou davantage avant le début effectif de formation), ce qui ne correspond pas aux besoins des jeunes en difficultés pour lesquels du temps est nécessaire pour s'orienter et se préparer à leur futur apprentissage.

Cette phase d'orientation et d'initiation au travail (transition école – apprentissage) reste essentielle à nos yeux car le temps pris pour la construction du projet au bon niveau diminue considérablement le risque d'une mauvaise orientation qui serait perçue comme un échec supplémentaire par le jeune, s'inscrivant dans la ligne vécue durant sa scolarité obligatoire.

Notre expérience démontre par ailleurs que le risque d'échec en première année de formation ou en cours de formation est plus important si les fondamentaux ou les prérequis menant au monde professionnel ne sont pas intégrés par le jeune dès le début de l'apprentissage.

Nous devons cependant nous adapter à cette évolution; c'est pour cette raison que nous avons décidé de modifier la forme des trois premiers mois de la phase d'orientation en y incluant un stage en entreprise (en principe de quatre semaines) alors que, jusqu'à présent, la première confrontation au monde du travail avait lieu plus tardivement.

Ce point fait partie de larges discussions dans le cadre du développement continu de l'AI (appellation officielle en remplacement de 7ème révision) qui envisage de ne plus prendre en charge cette année de transition telle qu'actuellement, estimant qu'elle fait partie de la compétence des cantons.

Signe avant-coureur d'une prise de position plus restrictive de l'AI, son organe faitier a décidé en juin dernier de supprimer l'année préparatoire pour les jeunes se destinant à une formation pratique, accordant à ces derniers deux ans de formation, mais seulement trois mois d'orientation.

Les défis qui nous attendent pour aider chaque jeune en difficulté à faire grandir son projet professionnel sont donc conséquents, mais le concept du travail en réseau continue de porter ses fruits et la collaboration avec les Offices AI cantonaux, ainsi qu'avec les différentes instances liées à la formation professionnelle de l'espace Bejune, demeure très positive et constructive.

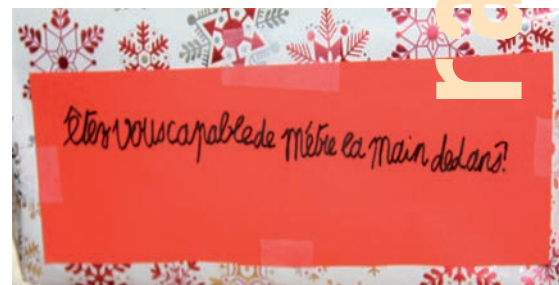
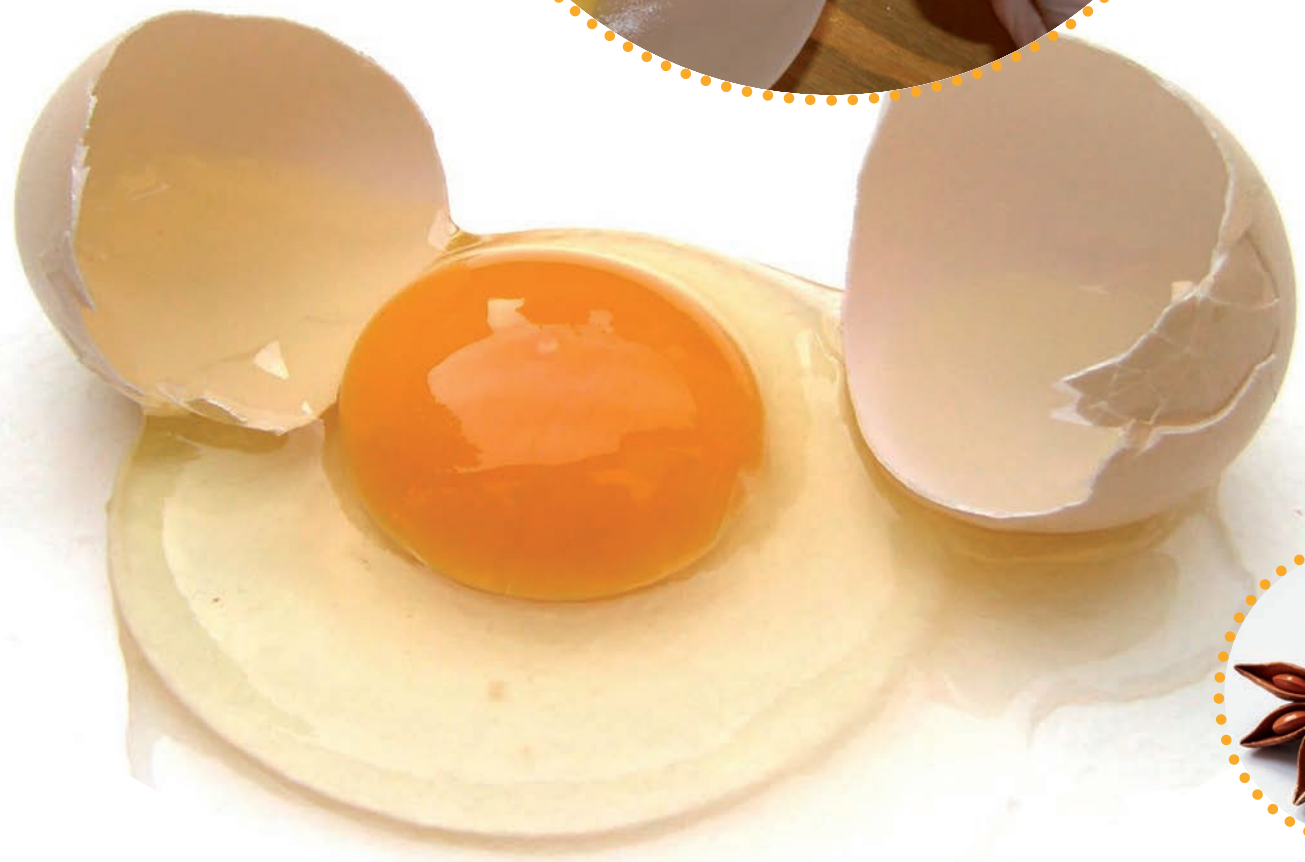
D'autre part, nous tenons à relever l'ouverture toujours présente des employeurs pour engager des jeunes rencontrant des difficultés d'apprentissages et désirant obtenir un CFC, une AFP ou une attestation de formation pratique, malgré un parcours scolaire semé d'embûches; nous ne pouvons que nous en réjouir!

Nous profitons donc de ces lignes pour leur adresser nos sincères et vifs remerciements.

Durant l'année scolaire 2016-2017, l'UF a accompagné près de cent-vingt jeunes. La fluctuation de l'effectif, selon les arrivées et les départs durant l'année, est demeurée relativement faible, mais nous avons enregistré plus de départs (4) que d'arrivées (2).

Les difficultés rencontrées par les jeunes accompagnés par notre structure ne sont pas plus nombreuses proportionnellement que quelques années en arrière,

De plus amples renseignements et informations se trouvent sur le site www.ceras.ch



mais les situations deviennent plus complexes et concernent plutôt des aspects de la vie personnelle et familiale, ainsi que l'état psychologique de la personne, davantage qu'une difficulté plus objective vécue par un apprenti sur son lieu de formation par exemple. Nous (les collaborateurs et la direction) nous attachons dans ces cas-là à rester centrés sur la mission première de notre travail, à savoir l'insertion professionnelle.

Toujours en lien avec notre capacité d'accueil, la gestion des admissions demeure complexe car la demande est toujours élevée, mais nous constatons avec satisfaction que nous sommes parvenus à une certaine stabilisation des effectifs.

Contrairement à l'année précédente, nous avons été moins sollicités par des demandes d'admission en cours d'année scolaire. Ce constat ne s'explique pas vraiment mais nous arrange car les antennes fonctionnent en pleine capacité, à l'exception de celle de Tavannes en léger sous-effectif.

En juillet dernier, trente-trois apprentis (sur trente-sept) ont été fêtés au Club 44 de La Chaux-de-Fonds pour avoir réussi leurs examens finaux d'apprentissage; deux encore en dessous de la moyenne exigée, l'AI les soutient au travers d'une aide au placement temporaire et/ou d'une rente partielle qui va pouvoir compenser un manque à gagner dans le premier marché du travail.

S'ils ont bénéficié du soutien de l'Assurance Invalidité durant leur apprentissage, la très grande majorité des jeunes certifiés ont trouvé un emploi et gagnent leur vie comme tout un chacun. Pour quelques-uns d'entre eux, le rendement se situant encore en dessous de la moyenne exigée, l'AI les soutient au travers d'une aide au placement temporaire et/ou d'une rente partielle qui va pouvoir compenser un manque à gagner dans le premier marché du travail.

Depuis la rentrée d'août 2017, cent-quinze élèves et apprentis fréquentent l'UF, dont vingt-six effectuent une phase d'orientation et d'initiation au travail. Quarante et un nouveaux élèves ont été accueillis.

Conclusion
Nous terminons ce rapport en exprimant notre grande satisfaction de voir l'UF poursuivre sa mission avec compétence, dynamisme, professionnalisme, mais aussi une grande dose de sincérité et d'humanisme de la part de l'ensemble des collaborateurs.



N° 48

rapport annuel 16



collaborateurs

État du personnel au 1^{er} septembre 2017

ÉCOLE SPÉCIALISÉE DU CERAS

DIRECTION ET ADMINISTRATION

Directrice Pierrine Guillaume-Gentil-Tillmann **Sous-directeur socio-pédagogique** Alan Gams **Sous-directeur administratif** Stéphane Sieber **Secrétaire de direction** Liliana Pereira Cardoso **Secrétaire** Karine Jubin **Secrétaire-réceptionniste** Laureen Desaulles **Secrétaire-comptable** Coralie Calderara **Secrétaire médicale** Nicole Cuenat-Romailer **Apprentie employée de bureau** Salomé Deiss

UNITÉ SCOLAIRE, ÉDUCATIVE ET DE TRAITEMENT

PERSONNEL ENSEIGNANT

Instituteurs/trices Jean-Fred Boillat, Marie Brossard, Jehanne Carnal, Aurélie Diethelm, Sandrine Donini, Aline Écabert, Nader El Faleh, Margorie Kuenzi, Baptiste Lerjen, Pauline Jaquet, Roxane Jeanmaire-dit-Quartier, Joëlle Rosé Odiet, Fiona Sansonnens, Zohra Schmid-Boukhirane, Manuel Streiff, Robin Thévenaz, Claude-Alain Thomann **Décharges horaires et remplacements** Christine Arm Emery, Baptiste Lerjen **Enseignante EPA ACT** Christiane Flückiger **Enseignante EPH-EPA-piscine** Marie Mercati **Enseignante physique et chimie** Christine Arm Emery **Monitrice sport-handicap** Christine Gisiger-Güder

PERSONNEL ÉDUCATIF

Accueil hors périodes scolaires Martine Brusa, Karin Cuhe-Müller, Marina Cuenot, Martial Debély, Anne De Reynier, Corinne Humair, Erika M'Poy-Geiser, Marianne Piaget, Caroline Salvi, Océane Schwarz, Pierrette Willen-Matthey, Vacant **Interventions en milieu scolaire et APS** Michel Améz-Droz, Valérie Scheurer Pelot **PEC** Michel Améz-Droz, Aline Lerjen, Réjane Roulet **Veilleur** Cyrill Burri **Animateur** Martial Debély **Appui intégré** Nadine Baverel, Baptiste Blandenier, Martine Brusa, Karin Cuhe-Müller, Nathalie Berberat-Tissot **Civiliste** Scott Rohrbach

PERSONNEL THÉRAPEUTIQUE

Ergothérapeutes Hélène Arlt, Caroline Bandelier Meystre, Eveline Erding-Kretzschmar, Linda Farias-Frey, Annemarie Guye-Jucker, Anouk Keller, Elisabeth Litsios-Nicole, Joanne Roth, Julia Siegenthaler, Céline Turuvani **Orthophonistes** Marion Bassin, Anne-Laure Develey, Camille Druzian, Morgane Gallet, Maryse Mathys, Marie-France Pailard Dind, Coralie Sausser, Lucie Voillat **Physiothérapeutes** Delphine Anderegg, Christine Koeune Staub, Stefanie Küng Ezzine **Psychologue** Nathalie Terrier

PERSONNEL DE MAISON

Concierge résident Eddy Rognon **Concierge** Alain Pilatti **Concierge** antenne d'ergothérapie du Littoral Maria Helena Da Silva Alves **Aide concierge** Myriam Robert-Tissot **Apprenti agent d'exploitation** Elie Pellissier **Chef de cuisine** Tomas Anderson **Aides de cuisine** Aldina Gomes Feliciano, Hafida Lamrini Cherkaoui **Apprentie cuisinière** Hugo Béguin, Zaline Comtesse

UNITÉ AMBULATOIRE DE LANGAGE

PERSONNEL ENSEIGNANT

Instituteur/trices Elisabete Alves, Sabine Fantini, Elke Gottburg, Marie Perrelet, Roxane Jeanmaire-dit-Quartier, Myriam Robert-Nicoud-Charrière, Fabienne Tillmann Hunkeler, Lauriane Wyss

AIDES PÉDAGOGIQUES PAR L'INFORMATIQUE (API)

Enseignants spécialisés API Luca Ferrazzini, André Tissot-Daguette

UNITÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE DU CERAS

DIRECTION ET ADMINISTRATION

Directeur pédagogique Alain Droxler **Directeur administratif et financier** Jean-François Iseli **Comptable** Annamaria Baer-Personeni **Secrétaire** Alice Jaquet **Apprenti / stagiaire** Vacant

RESPONSABLES D'ANTENNE

Formateurs/trices responsables d'antenne Véronique Buchwalder-Rais, Jacques Bühlmann, Fabrice Migliorini, Ludovic Werthmüller

PERSONNEL ENSEIGNANT

Enseignant(e)s Christine Arm Emery, Élie Babey, Arnaud Favier, Martine Walder-Matthey **Intervenant(e)s soutien cours professionnels** Mirko Calabrese, Manuel Choffat, Lucas Gloor, Jean-François Iseli

FORMATEURS

Formateurs/trices Claude Beuret, Yann Boillat, Céline Bourquin, Viviane Cerf-Métilla, Hubert Crelier, Davide Gueissaz, Mélanie Gullotti-Ogglinger, Patricia Pizzera-Grossenbacher, Gérard Pfeiffer, Thomas Pfeiffer, Patricia Sepulcri Iseli, Chantal Von Allmen-Iseli **Formatrices ergothérapeutes** Sylvie Cuhe-Scheidegger, Sabine Droz-Kaempf, Rosalie Fontaine, Anne-Dominique Huot Comisso, Emily Kessler, Nicole Kündig Schärli, Maya Moretti, Chantal Schneider-Bonhôte, Marie-Hélène Terraz, Camille Vuagniaux

PERSONNEL DE MAISON

Concierges Almerinda Coulot-Silva, Francisco Cundins Caamano, Rachel Monney-Maillard, Emilia Moreira Da Silva

INTERVENANTS EXTERNES

CNPea et Centre de psychomotricité

Médecin psychiatre Christine Angele Burkhard

Psychothérapeutes Valérie Béguin, Virginie Hunkeler

Thérapeute en psychomotricité Charline Roch

conseil de fondation

Conseil de fondation au 1^{er} septembre 2017

Représentants des parents

Association Cerebral Neuchâtel Marc Eichenberger

Association Cerebral Jura Yvonne Ren

Association insiemle à Cerebral du Jura bernois Sylvia Gerber

Association Dyslexie Suisse romande Karin Jacot, secrétaire,

Élisabeth Weber-Pillonel

Association Aspedah Anne Haas

Autres représentants

République et canton du Jura Vacant

Partie francophone du canton de Berne, délégué du conseil du Jura bernois Antoine Bigler, président

Commune de La Chaux-de-Fonds Katia Babey

Monde patronal, de l'économie ou de la politique Bernard Saguel, Vacant

Milieu de la formation professionnelle Corinne De Marco,

Yves Pelletier, vice-président

Avec voix consultatives

Membres de la direction Représentants du personnel (voix consultatives) Manuel Streiff, Camille Vuagniaux **Organe de contrôle** Fiduciaire

Fiduhal, La Chaux-de-Fonds **Direction administrative et financière**

Jean-François Iseli **Secrétaire de séance** Alice Jaquet

Comité exécutif Antoine Bigler président, Yves Pelletier vice-président, Corinne De Marco, Marc Eichenberger, Karin Jacot secrétaire, Élisabeth Weber-Pillonel *Avec voix consultatives* Alain Droxler, Pierrine Guillaume-Gentil-Tillmann, Jean-François Iseli **Secrétaire de séance** Alice Jaquet

Alain Droxler / Jean-François Iseli

codirecteurs de l'Unité de formation professionnelle du Ceras

le mot du président

Une nouvelle année positive pour nos institutions se termine. Grâce aux compétences et à l'entregent de nos directeurs et de tous nos employés, les difficultés rencontrées trouvent toujours des solutions favorables à nos élèves et à nos apprenants. Le Ceras continue son développement et son adaptation aux exigences administratives et politiques, tout en offrant une prise en charge de très grande qualité, un grand merci donc à chacune et chacun.

Cette année, j'aimerais jeter un regard rétrospectif pour rappeler l'aventure remarquable de notre institution. En effet, grâce au travail inlassable de quelques membres du Groupement cantonal neuchâtelois en faveur des enfants IMC et de la Ligue jurassienne en faveur des enfants IMC, l'acte de fondation du "Centre neuchâtelois et jurassien pour enfants infirmes moteurs cérébraux" dit Centre IMC fut signé le 29 décembre 1967 alors que le chantier de la construction du centre qui nous abrite aujourd'hui encore avait déjà démarré en mars de la même année. L'institution a ouvert ses portes à sa première volée d'élèves lors de la rentrée scolaire du 21 avril 1969. Précurseurs déjà, les prestations du Centre IMC étaient destinées aux enfants des cantons de Neuchâtel et de Berne francophone... du BEJUNE avant l'heure ! J'ai une pensée reconnaissante pour ces pionniers. Durant ses cinquante ans d'existence, l'institution n'a cessé d'évoluer en s'adaptant aux nouveaux besoins de ses pensionnaires et de leurs parents. D'abord par la création de l'unité de formation, en 1989, pour soutenir les élèves dans leur choix et leur formation professionnelle en vue de leur intégration dans le premier marché du travail. Grand changement à la rentrée scolaire 2005 avec l'élargissement des critères d'admission aux graves troubles du langage (dys), un passage à un statut d'école spécialisée et la transformation de l'internat en structure d'accueil parascolaire. Changement de nom également afin de mieux coller à la nouvelle réalité des élèves admis. Le Ceras (Centre régional d'apprentissages spécialisés, Berne, Jura, Neuchâtel) reprenait le flambeau avec deux entités séparées, l'École spécialisée (ÉS) et l'Unité de formation professionnelle (UF). Afin de fêter dignement le cinquantenaire de l'ouverture de l'ÉS, ainsi que le trentième anniversaire de l'UF, tous deux en 2019, un groupe de travail planche d'ores et déjà sur un programme alléchant : nous aurons l'occasion d'en reparler.



contacts



École spécialisée du Ceras
 unité scolaire, éducative et de traitement
 unité ambulatoire de langage
 unité ambulatoire de traitement
 direction administration
 11, rue du 12-Septembre, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 967 97 17
 Fax 032 967 97 18
 E-mail: es.ceras@ne.ch
 CCP: 12-423568-7

Antenne d'ergothérapie du Littoral
 8, rue de Neuchâtel, 2034 Pesieux
 Tél. et fax 032 730 52 92

Unité de formation professionnelle du Ceras
 direction administration
 23, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 910 60 10 Fax 032 910 60 19
 E-mail: uf.ceras@ne.ch
 CCP: 12-394783-7

Antenne de La Chaux-de-Fonds
 23, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 910 60 11 Fax 032 910 60 19
 E-mail: ludovic.werthmuller@rpn.ch

Antenne de Neuchâtel
 12, rue de Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel
 Tél. 032 725 16 15 Fax 032 725 16 40
 E-mail: fabrice.migliorini@rpn.ch

Antenne de Delémont
 25, route de Bâle, 2800 Delémont
 Tél. 032 422 88 87 Fax 032 422 90 82
 E-mail: veronique.buchwalder@rpn.ch

Antenne de Tavannes
 11, route de Tramelan, 2710 Tavannes
 Tél. 032 483 11 04 Fax 032 483 11 06
 E-mail: jacques.buhlmann@rpn.ch

bilan consolidé 2016

bilan consolidé au 31 décembre 2016

N°	Actif	2015	2016
1000x	Caisses	12'395.30	15'410.45
101xx	Postes	47'348.64	87'982.88
102xx	Banques	288'933.77	939'703.97
10412	Dépôt de garantie de loyer UF NE	17'763.36	17'765.14
105xx	Débiteurs facturation	2'027'755.90	2'073'579.60
106xx	Autres débiteurs	-2'563.95	9.75
107xx	Stocks	12'790.--	17'331.--
109xx	Actifs transitoires	10'762.--	13'421.20
110xx	Immeuble exploitation 12-Septembre 11	1'870'000.--	1'818'900.--
110xx	Immeuble exploitation Pesieux	264'700.--	262'100.--
110xx	Immeuble Coquemène 23	469'600.--	455'635.--
111xx	Mobilier, machines, installations	142'080.--	139'040.--
112xx	Véhicules	76'464.--	46'184.--
113xx	Informatique	30'450.--	28'890.--
11503	Titres	500.--	500.--
10910	Excédent de charges de l'exercice *	5'463'680.39	5'670'506.51
10911	Solde excédent charges (exercices précédents)	1'504'164.--	1'611'223.--
Total de l'actif		12'236'823.41	13'198'182.50

N°	Passif	2015	2016
2000x	Créanciers	204'142.35	233'010.15
20400	Passifs transitoires	26'481.90	30'132.80
206xx	Emprunt hypothécaire BCN Coquemène 23	276'000.--	264'000.--
206xx	Emprunt hypothécaire BCN Pesieux	261'800.--	259'000.--
206xx	Emprunt hypothécaire BCN 12-Septembre 11	525'000.--	450'000.--
20680	Dettes recapitalisation Prévoyance.ne	1'021'180.--	975'770.--
21001	Capital de dotation	50'000.--	50'000.--
21002	Capital de la Fondation	643'512.25	643'512.25
212xx	Fonds de réserve ES	460'085.75	458'082.30
212xx	Fonds de réserve UF	421'011.50	419'365.50
212xx	Fonds de réserve immeuble Coquemène	280'333.16	299'572.06
22000	Réserve liée (report résultats exercices précédents)	1'323'403.--	1'900'892.94
22001	Réserve liée (Prévoyance.ne/apport suppl. 2019)	163'700.--	301'687.--
22002	Réserve liée (Prévoyance.ne/découvert résiduel 2039)	945'113.--	1'157'468.--
20500	Avances reçues s/excédents de charges de l'exercice	5'635'060.50	5'755'689.50
Total du passif		12'236'823.41	13'198'182.50
* excédent charges ES		6'060'409.23	6'189'785.28
* excédent produits UF		-577'489.94	-482'579.57
* bénéfice UI		-19'238.90	-36'699.20
+ Total Fondation du Ceras		5'463'680.39	5'670'506.51

compte d'exploitation 2016

compte d'exploitation consolidé

N°	Comptes de charges/produits	ÉS	UF	UI	PP consolidé
3	Salaires et frais de personnel	6'590'232.97	3'561'495.55	---	10'151'728.52
4	Autres charges d'exploitation	1'546'099.71	496'487.75	---	2'042'587.46
Total des charges d'exploitation		8'136'332.68	4'057'983.30	---	12'194'315.98
6	Produits d'exploitation	1'946'547.40	4'540'562.87	36'699.20	6'523'809.47
Total des produits d'exploitation		1'946'547.40	4'540'562.87	36'699.20	6'523'809.47
Excédent provisoire ch. et produits		-6'189'785.28	482'579.57	36'699.20	-5'670'506.51
Couverture excédent de charges		6'189'785.28	---	---	
<i>Neuchâtel</i>		4'589'611.57			
<i>Jura</i>		784'906.56			
<i>Berne</i>		815'267.15			
<i>part non prise en considération</i>		---			

RÉPARTITION DES JOURNÉES DE PRÉSENCES

Nombre de journées - Canton	ÉS	UF	
Journées internes	732	-	732
Journées externes/formation AI	25'187	23'054	48'241
Total journées civiles canton	25'919	23'054	48'973

Nombre de journées - Hors canton	ÉS	UF	
Journées internes	286	-	286
Journées externes/formation AI	8'051	21'403	29'454
Total journées civiles hors canton	8'337	21'403	29'740
Total journées civiles CHS	34'256	44'457	78'713
correspondant à un nbre de jeunes moyen de	96	124	220

Auquel il convient d'ajouter une centaine d'enfants bénéficiant de prestations (physiothérapie / ergothérapie) dispensées par notre unité ambulatoire de traitement.

ÉS école spécialisée: unité scolaire, éducative et de traitement, unité ambulatoire de langage et unité ambulatoire de traitement
 UF unité de formation professionnelle
 UI unité immobilière

Le bilan et les comptes d'exploitation détaillés par rubriques comptables sont à votre disposition sur notre site www.ceras.ch

www.ceras.ch



billet de la direction

de l'École spécialisée du Ceras

Madame, Monsieur,
 Chère lectrice, cher lecteur,

“Nos yeux, nos oreilles, notre odorat, notre goût diffèrent, créent autant de vérités qu'il y a d'hommes sur la terre.”

Guy de Maupassant

Placée sous le signe des cinq sens, la fête de l'école 2016 s'est tenue juste avant Noël et a réuni élèves, familles et collaborateurs dans de jolis moments d'expérimentations. Au travers de différents ateliers, les élèves ont pu entendre, voir, toucher, goûter et sentir; ils ont filmé, cuisiné, fabriqué, touché ou joué de la musique; les photos du présent rapport vous donnent quelques aperçus de leurs activités.

Durant l'année 2016-2017, différents groupes de travail ont été mis sur pieds dans le cadre de l'ÉS. Le secteur des enseignants a réfléchi à l'optimisation de l'offre scolaire et du travail interdisciplinaire en classe ainsi qu'à l'organisation des temps de colloques. Découlant de ces travaux, un renforcement pédagogique a pu être mis en place pour les élèves de phase 2 (8ème à 11ème Harmos) et une nouvelle structuration de ces séances est à l'essai depuis le printemps dernier. Sur le plan institutionnel, un autre groupe avait pour mandat de penser au remplacement des jeux et installations extérieurs. Une recherche de fonds est en cours pour ce projet qui contribuera au bien-être et au développement harmonieux de nos élèves en proposant idéalement des activités adaptées à toutes les tranches d'âge et à tous types de mobilité.

Depuis la rentrée 2017, une quinzaine d'élèves de l'école régulière bénéficient de la mise en route d'un conseil pédagogique spécialisé (CPS). Le développement du conseil comme une prestation complémentaire au soutien pédagogique spécialisé de l'unité ambulatoire de langage s'inscrit dans la terminologie de l'accord-cadre en matière de pédagogie spécialisée et répond à un souhait cantonal. Concrètement, les interventions, basées sur les besoins observés en classe, s'articulent au travers d'interactions professionnelles entre l'équipe pédagogique de l'école régulière et l'enseignant spécialisé. Le CPS privilégie l'émergence de solutions accessibles et réalistes dans la vie de la classe. Les stratégies ou adaptations mises en place par les enseignants permettent à l'élève de gagner en efficacité et en autonomie afin de poursuivre, momentanément ou durablement, un parcours scolaire le plus normal possible.

Quelques indications chiffrées sur la rentrée d'août 2017:

- + 12 classes accueillent 95 élèves en âge de 5 à 13H (8 d'entre eux fréquentent la classe intégrée du collège des Coteaux à Pesieux);
- + l'unité ambulatoire de langage (UAL) dispense 127 périodes de soutien hebdomadaire à 48 élèves de 1H à 7H (moyenne par élève 2,6 périodes); le conseil pédagogique spécialisé CPS concerne 15 élèves de 2H à 9H;
- + 4 élèves scolarisés à l'école régulière aux cycles 1 et 2 bénéficient d'appui intégratif.

Afin de garantir ces différentes prestations de qualité, nonante collaborateurs œuvrent quotidiennement au sein des secteurs: pédagogique, thérapeutique, éducatif, administratif et logistique (cuisine et conciergerie).

À l'interne, l'ancienne plateforme informatique d'échange ne répondait plus aux besoins en terme d'accès aux données. En collaboration avec les responsables du RPN (réseau pédagogique neuchâtelois), un espace partagé, sous forme d'intranet sécurisé, a pu être mis en place avec pour objectif une communication centralisée et facilitée ainsi qu'une organisation documentaire et un suivi de fonctionnement institutionnel améliorés. Le plus pour les collaborateurs: l'intranet est accessible de manière totalement sûre depuis n'importe quel accès internet.

L'amélioration continue de nos différentes prestations et de l'organisation institutionnelle ne peut se réaliser qu'avec l'implication de tous les collaborateurs. Je souhaite particulièrement saluer les efforts continus qu'ils fournissent pour offrir aux élèves une école qui les accepte sans jugement, avec leurs limites, leurs compétences et leurs propres perspectives d'insertion socio-professionnelle.

Je remercie également les élèves et leurs familles pour la confiance qu'ils nous accordent, nos partenaires des différentes instances scolaires communales et cantonales pour leur précieuse collaboration ainsi que les membres du comité exécutif et du Conseil de fondation pour leur investissement et leur soutien.

Pierre Guillaume-Gentil,
 directrice de l'École spécialisée du Ceras